

La gamme complète de défibrillateurs implantables

Le défibrillateur cardiaque est un système complexe destiné à sauver la vie des patients exposés à la mort subite.

La plupart des arrêts cardiaques ont comme substrat des troubles de rythme extrêmement rapides et soutenus. Ces troubles de rythme (appelés malignes) font le cœur battre si vite qu'il n'est plus en mesure de pousser le sang dans le corps. La conséquence est l'effondrement en quelques secondes du système circulatoire tout entier et, si l'arythmie n'est pas arrêtée, le décès du patient dans les 3-5 minutes suivantes.

Cet événement se déroule généralement sans être annoncé par quelque chose de palpable, que le malade fasse ou non de l'effort ou qu'il se trouve en repos, indépendamment de l'état émotionnel de celui-ci, même pendant le sommeil. Par conséquent, la prévention de cet événement dramatique est le plus souvent impossible, et le temps court de déploiement rend la possibilité d'intervention peu probable dans la plupart des cas.

La seule solution efficace est à présent l'implant, et dans le cas des patients exposés à la possibilité de la mort subite ou qui ont déjà vécu un événement de ce genre, un dispositif qui puisse détecter la situation en quelques secondes et l'arrêter immédiatement. Ce dispositif est le défibrillateur cardiaque.

Le défibrillateur cardiaque est un appareil de la famille des stimulateurs cardiaques, mais un qui a la possibilité, à l'aide d'une sonde spéciale, de détecter les arythmies qui déclenchent l'arrêt cardiaque et de les arrêter à travers des stimules extrêmement rapides du cœur (non perçus par le malade) ou par un choc électrique (perçu le plus souvent comme un coup de poing dans la poitrine ou dans le dos).

La procédure d'implantation d'un tel système se déroule partiellement de manière semblable à celle d'un stimulateur cardiaque, mais contient une étape particulière, liée à l'essai du défibrillateur.

L'indication d'implantation du défibrillateur cardiaque est évidemment perçue par les patients qui ont vécu un tel épisode et qui ont eu la chance particulière de survivre. Généralement (à de rares exceptions), la mort subite peut récidiver à certains intervalles impossibles à apprécier. C'est pourquoi la seule solution pour maintenir ces malades en vie est de les protéger par un défibrillateur cardiaque.

Il y a toutefois une écrasante majorité de malades qui n'ont pas encore subi un arrêt cardiaque, mais qui se trouvent en grand danger de le faire, en raison de la maladie cardiaque sous-jacente. En particulier, les patients souffrant d'insuffisance cardiaque de diverses causes et l'altération marquée des performances du cœur (qui sont relativement simples à apprécier par l'examen échocardiographique) ont également l'indication d'être protégés contre la mort subite par l'implant prophylactique de défibrillateur.

Les médicaments, bien qu'ils soient obligatoires pour cette catégorie de malades, ne peuvent pas les prémunir contre la mort subite, la seule solution efficace en étant le défibrillateur. Compte tenu de la possibilité réduite de survivre (2-5%) après l'arrêt cardiaque, tous les efforts doivent être faits pour implanter le système avant que ce drame mortel ait lieu.

Il y a aussi des patients jeunes ou très jeunes, souffrant de certaines catégories de maladies cardiaques souvent asymptomatiques, chez lesquels la première manifestation de la maladie peut être la mort subite. Dans certaines circonstances, ces patients doivent également bénéficier de l'implant de défibrillateur cardiaque.

Il convient de répéter jusqu'à la saturation le fait que, dans le cas du défibrillateur cardiaque, soit en termes de prophylaxie secondaire, soit de prophylaxie primaire (c'est à dire chez les patients qui n'ont pas encore subi un arrêt cardiaque) on parle de vie ou de mort... mort qui s'installe quelques minutes (3-5) après le début de l'arrêt cardiaque.